Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260615-DCM202606036-DE

PLOUMOGUER
TI-KÊR PLONGER

Séance ordinaire du 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juin, dix-neuf heures trente.
Le Conseil Municipal de la commune de PLOUMOGUER légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Odile PAGE, Maire.
Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mme Lysiane CLOÎTRE absente excusée, ayant donné pouvoir à Mme Enora JEGOU.
Le quorum a été atteint avec 18 présents.
Mme Delphine BOURSIER a été désignée secrétaire de séance.

Délibération DCM n°2026-06-036 : RÉPARTITIONS SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dossier présenté par : Jean-Luc SALIOU

Le Conseil Municipal se prononce sur la répartition des subventions municipales aux associations.

Aussi, la commune souhaite poursuivre son effort de soutien aux associations et accompagner les nombreux événements et anniversaires des associations, mais aussi cette année, encourager la création de toutes nouvelles associations et la présence de certaines sur Ploumoguer.

Les subventions exceptionnelles sont d'ores et déjà accordées mais d'autres pourront être étudiées au cas par cas au cours de l'année, de nouveaux projets pourront voir le jour.

Sur proposition des commissions municipales « Associations/Sport », le Conseil Municipal décide de répartir les subventions, au titre de l'année 2026, de la manière suivante :

- Reconduction des subventions de l'année N-1,
- Tableau de répartition des subventions (voir pièce-jointe).

Délibération

Il est proposé d'approuver la répartition ainsi présentée.

Résultat du vote : Unanimité.

Pour copie conforme

Le Maire,
Odile PAGE

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260615-DCM202606036-DE

Tableau de répartition des subventions 2026

ASP (football)	1618 € + 500 € de subvention exceptionnelle
ASTTP (tennis de table)	682 €
Karaté	494 €
La Boule de Ploum	156 € + 100 € de subvention exceptionnelle
Tous en Forme	1326 €
K-Danse	1816 €
APPK	350 €
APRI	350 €
Souvenir Marin	160 €
APE Mouez ar Mor	1250 €
APEL Saint-Joseph	1250 €
Club des Bruyères	900 €
AMAP	200 €
Les Loupiots	400 €
Mélomania	350 €
Ploum Images	220 €
Ploum Pudding	1000 €
Ploumojeux	250 €
Ploum aux Poils	250 €
Tri'Couture	220 € + 200 € de subvention exceptionnelle
AFR Lamber	400 € en fonctionnement + 500€ caisse à savons
S Kemm	220 €
Echecs et Ploum	200 €
Les Allumés de la Toile	200 €
Partage Ardèche Sénégal	60 €
Secours Catholique	60 €
SNSM	100 €
UNC	200 € + 100 € de subvention exceptionnelle
Resto du Cœur	100 €
Croix Rouge	100 €
ADMR	400 €
Secours Populaire	60 €
Voix Libres	60 €
Chant'all Together	500 €
Vie Libre	100 €
France Adot 29	100 €
Iroise Action Solidaire	100 €
Eleveurs du Bout du Monde	100 €
GAB 29	100 €
CDMJSEA29	60 €
COPAB	400 €